

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2024
DELIBERATION N°2024-05

Le 27 février 2024 à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bouillargues, convoqué le 21 février 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de M. Maurice GAILLARD, Maire.

PRESENTS (15) : M. GAILLARD, M. SEGUELA, Mme TRONC, Mme MALLET, M. TROADEC, Mme CAZALET, M. FOSSEY, M. CARDIN, Mme ETEVE, M. MEYRUEIS, Mme HERITIER, M. YANG, M. BELIN, Mme CHAHABIAN, Mme LEGENDRE.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION (10) : M. DUPUIS à M. GAILLARD, Mme GARNIER à Mme CAZALET, M. BERTHUOT à Mme ETEVE, Mme MARCHAND à M. SEGUELA, Mme MAURIN à Mme MALLET, M. ALDEBERT à M. TROADEC, Mme BATTE à M. FOSSEY, Mme CHAPUS à Mme TRONC, M. de GOURCY à M. YANG, M. JOUBERT à M. CARDIN.

ABSENTS (4) : Mme SANTANACH, M. MALLET, Mme FERRAND, M. BRIAUX.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme TRONC.

MISE A JOUR DES TARIFS COMMUNAUX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n°114 du 2 décembre 2014 fixant certains tarifs communaux,
Vu la proposition d'évolution faite pour tenir compte de l'évolution des prix depuis 2015 et des usages,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur, M. GAILLARD, Maire,

APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL
DECIDE A L'UNANIMITE

- D'adopter à compter du 1^{er} mars 2024 les tarifs de certains services municipaux tels que fixés en annexe,
- D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Pour extrait conforme

Le Maire,
Maurice GAILLARD



Certifié exécutoire par M. le Maire, compte tenu de :

La réception en Préfecture le :

L'affichage/publication du :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois, à compter de présente publication. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2024

ANNEXE A LA DELIBERATION N°2024-05

Location de salles communales

	tarifs à compter du 01/03/24
Bergerie	
rdc	530,00 €
1er étage	350,00 €
1er étage ou salle Rabelais pour des rassemblement après obsèques	50,00 €
Cautions pour les bâtiments et pour le respect des consignes générales	
Associations	350,00 €
Particuliers	350,00 €
Caution pour le ménage	1 200,00 €
Caution pour les clés	350,00 €
copie de clés	50,00 €

Cimetière

	tarifs à compter du 01/03/24
Concessions	
2.50 x 0.80	220,00 €
2.90 x 1.20	390,00 €
2.90 x 1.80	590,00 €
2.90 x 2.50	780,00 €
Dépositaire	
3 premiers mois /mois	120,00 €
3 mois suivants/mois	240,00 €
Caveau existant (concession de 50 ans)	
1.20 x 2.60 (2 places)	2 410,00 €
1.80 x 2.60 (4 places)	2 960,00 €
2.50 x 2.60 (6 places)	3 620,00 €
Columbarium (2 urnes) (concessions 50 ans)	930,00 €
Columbarium (4 urnes) (concessions 50 ans)	1 060,00 €
Cave-urnes (4 urnes) (concessions 50 ans)	1 060,00 €
Jardin du souvenir	18,00 €

Photocopies

	tarifs à compter du 01/03/24
Particuliers	
A4 - 50 copies	0,40 €
A4 +50 copies	0,40 €
A4 recto/verso - 50 copies	0,40 €
A4 +50 copies	0,40 €
A3	0,60 €
A3 recto/verso	0,60 €
Associations	
A4 - 50 copies	0,20 €
A4 +50 copies	0,10 €
A4 recto/verso - 50 copies	0,20 €
A4 +50 copies	0,10 €
A3	0,30 €
A3 recto/verso	0,40 €

Culture

	tarifs à compter du 01/03/24
Spectacles culturels (taurins, musicaux, conférences, concert église)	15,00 €
Concert d'été	2024
Bouillarguais	35,00 €
Extérieurs	60,00 €



**Le Maire,
Maurice GAILLARD**

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE BOUILLARGUES (30)
Utilisateur : LECOINTE Véronique

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2405DEL
Objet :	Mise à jour des tarifs communaux
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-02-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	030-213000474-20240228-2405DEL-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à mairie.bouillargues@wanadoo.fr

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 030-213000474-20240228-2405DEL-DE-1-1_0.xml	text/xml	849 o
Document principal (Délibération) Nom original : 2405DEL.pdf Nom métier : 99_DE-030-213000474-20240228-2405DEL-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	608.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 février 2024 à 15h11min29s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 février 2024 à 15h11min46s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 février 2024 à 15h17min54s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 février 2024 à 15h18min06s	Reçu par le MI le 2024-02-28